DLP 27-7-79153685

AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

PUBLICATION PÉRIODIQUE

ÉDITION DE LA STATION "CENTRE"
(CHER, EURE-ET-LOIR, INDRE, INDRE-ET-LOIRE, LOIR-ET-CHER, LOIRET)

SERVICE DE LA PROTECTION DES VÉGÉTAUX
93, rue de Curambourg - B.P. 210 - 45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
Téléphone : 86-36-24

ABONNEMENT ANNUEL : 60 F
M. le Sous-Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux
93, rue de Curambourg - B.P. 210
45403 FLEURY-LES-AUBRAIS CEDEX
C. C. P. : La Source 4604-25 C

Commission Paritaire de Presse n° 530 AD

BULLETIN TECHNIQUE N° 267 — 26 JUILLET 1979

VIGNES

MILDIOU DE LA VIGNE

A la suite des averses orageuses des 11 et 12 Juillet de nouvelles taches de mildiou ont été observées voici quelques jours dans certaines situations.

Il convient donc de renouveler dans les secteurs où la maladie a déjà été observée en début de campagne le traitement qui a été réalisé il y a près de 2 semaines. Dans les autres cas il est possible de retarder l'intervention jusqu'à l'annonce d'une nouvelle perturbation.

OIDIUM

Les conditions climatiques et notamment les rosées matinales sont très favorables au développement de l'oïdium. Des attaques sur feuillage et sur grappes ont été notées dans certaines vignes. Il convient donc, particulièrement dans les vignes sensibles de réaliser le poudrage conseillé dans le bulletin technique du 18 Juillet, ou encore de profiter du traitement dirigé contre le mildiou pour combattre cette maladie.

POURRITURE GRISE (BOTRYTIS)

Le printemps humide a permis dans de nombreuses situations d'observer, en début de saison, des attaques de botrytis sur feuilles et parfois même sur grappes mais les conditions climatiques actuelles sont moins favorables au développement de la maladie.

Il convient cependant de réaliser dans les vignes sensibles le deuxième traitement spécifique de la "Méthode Standard" : (avant la "fermeture" de la majorité des grappes). Cette intervention semble particulièrement importante car une fois ce stade dépassé il ne sera plus possible d'atteindre la rafle et le centre des grappes.

Il est rappelé que l'application doit être spécialement dirigée sur les grappes et que trois matières actives l'IPRODIONE (Rovral) la PROCYMIDONE (Susmiclex) et la VINCHLOZOLINE (Ronilan) ont donné les meilleurs résultats dans les essais réalisés ces dernières années. Les doses de matières actives ont été indiquées dans le bulletin technique du 5 Juillet.

VERS DE LA GRAPPE

Le deuxième vol se poursuit, la cochylis est toujours l'espèce la plus fréquemment rencontrée. Les vols les plus soutenus ont été notés dans les postes de piégeage de BUE (18), LYE (36), FRANCEUIL (37) et ST GEORGES S/ CHER (41). Les captures sont rares dans le poste de MEZIERES-lez-CLERY (45).

P/357

Imprimerie de la Station "Centre". Le Directeur-Gérant : P. JOURNET

.../...

Les premières pontes ont été observées, voici quelques jours, et une intervention est donc conseillée, en début de semaine prochaine dans les secteurs habituellement très infestés. Dans le Sancerrois, un léger retard est constaté et il conviendra d'attendre les premiers jours d'Août pour intervenir.

Le traitement préventif pour lutter contre les vers de la grappe pourra, donc, dans de nombreuses situations être combiné avec le traitement dirigé contre la pourriture grise. Ces deux interventions servant avant tout à protéger les grappes.

/ARBRES FRUITIERS/

CARPOCAPSE DES POMMES ET DES POIRES

Les captures, en pièges sexuels, sont rares et à l'exception des secteurs très infestés, il n'y aura pas lieu de renouveler dans les prochains jours le traitement conseillé dans le bulletin technique du 11 Juillet.

ACARIENS - PUCERONS - PSYLLES

Des attaques sont observées dans certains vergers. La surveillance des parcelles doit donc être poursuivie afin d'intervenir le cas échéant.

/CULTURES LEGUMIERES/

PUCERONS

Des vols de pucerons sont observés dans de nombreuses cultures légumières pois, haricots, choux, concombres... Une surveillance est nécessaire pour intervenir le cas échéant. Ces interventions devront tenir compte des délais d'emploi avant récolte ainsi que de la protection des abeilles en période de floraison.

/MAÏS/

PYRALE DU MAÏS

Le vol se poursuit mais en général son intensité diminue. Les pontes sont moins abondantes et les perforations sur dernières feuilles sont plus fréquemment observées. De nombreuses cultures sont en "floraison" et la période optimale d'intervention pour lutter contre la pyrale du maïs se termine.

Dans les prochains jours, pour décider d'une intervention, il conviendra de comptabiliser à la fois les pontes et les pieds de maïs présentant des perforations sur les dernières feuilles ou à la base des panicules mâles :

Le seuil d'intervention est de 10 à 15 % des plantes présentant au moins une ponte. Une intervention a également de fortes chances d'être rentabilisée lorsque 40 à 50 % des plantes présentent des perforations.

PUCERONS DU MAÏS

On observe cette année dans les cultures de maïs un développement particulièrement important de différentes populations de pucerons. Il s'agit, essentiellement, de Metopolophium dirhodum et de Rhopalosiphum padi.

Malgré l'absence de références suffisamment nombreuses mettant en évidence l'intérêt d'interventions chimiques contre ces insectes, en conditions similaires, on peut estimer que l'emploi d'un insecticide se justifie sur des cultures chétives ou encore, en présence de cultures non irriguées pour lesquelles les conséquences de la sécheresse seraient aggravées par l'attaque des pucerons.

Dans certains cas, il aurait été observé, les années antérieures, une mauvaise fécondation en présence de miellat trop abondant.

.../...

Face à de telles situations, un traitement peut être envisagé. Le produit à utiliser doit permettre de respecter la législation en vigueur, telle qu'elle est précisée par l'arrêté du 4 Février 1976 qui stipule que les traitements sont interdits sur les cultures de céréales, pendant la période de production du miellat, consécutive aux attaques de pucerons entre l'épiaison et la récolte.

Aux vues des premiers résultats obtenus dans certains essais implantés récemment, le PIRIMOR(à base de Pirimicarb), appliqué à raison de 0,250 kg/ha en cultures basses et 0,350 kg/ha en situations normales parait pouvoir être préconisé. Sa rapidité d'action, son efficacité et sa faculté à préserver les ennemis naturels des pucerons, particulièrement abondants actuellement dans les maïs (larves de syrphes et de chrysopes, coccinelles etc...) ainsi que son innocuité vis-à-vis des abeilles lui confèrent un certain intérêt.

Cette faune utile, souvent discrète, mais présente, doit être sauvegardée afin de prolonger l'action des traitements chimiques et limiter ainsi les risques de contamination des céréales par des viroses au cours de l'automne prochain.

ARRET DE VEGETATION

En Sologne, certaines cultures tardives de maïs présentent un arrêt de développement. Des stries parallèles jaunes et vertes sont observées sur les plus jeunes feuilles alors que les plus anciennes présentent souvent une coloration rougeâtre.

Des analyses sont en cours afin de préciser les causes de tels symptômes qui pourraient être d'origine physiologique (carences, intoxication...) ou virale.

P/ le Chef de la Circonscription phytosanitaire "Centre"

L'Ingénieur d'Agronomie

A. DOUSSAU

P 358